

INSCRIPTION CORRESPONDANT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

A rapporter complété, au restaurant **IMPERATIVEMENT AVANT L'ARRIVÉE DU CORRESPONDANT**

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le responsable du restaurant par courriel : avo63096@elior.com

Pour information : Un correspondant présent moins d'un mois n'aura pas de compte créer à son nom propre, pour notre organisation juste un document sera tenu à jour par passage du moment où nous sommes averti et le règlement, fait avant son arrivée ou au plus tard le jour de son arrivée.

Le tarif du repas sera celui du correspondant français ou inscrit sur la CSI. Quelle que soit la durée de présence ceux-ci doivent être réglés au plus tard le premier jour d'utilisation du service.

Elève sur l'établissement :

Identifiant (si connu) :

Classe :

Adresse mail de facturation :

Elève correspondant : NOM : Prénom :

Inscription

Dates d'inscription inclus : du..... au.....

Nombres de repas sur la période :

Joindre le règlement à la demande :

Du nombre de repas au tarif de l'élève sur l'établissement de la Cité Scolaire Internationale de GRENOBLE

- **par chèques à l'ordre d'ELRES** (dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'établissement ou auprès d'un agent directement au restaurant)
- **En espèces** (auprès d'un agent directement au restaurant)

Date : / /

Nom, prénom du représentant légal :

Signature, précédée de la mention « *Lu et approuvé* » :